40e Année - N° 3070. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 4 Août 1928.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER: port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LE SCANDALE DES CHUTES DE LA DURANCE

ALAIS, CAMARGUE ET Cie

XI

La délégation ayant repoussé l'offre de l'annuité de 30.000 francs pendant la durée de la concession, comme ridiculement insuffisante, la question restait entière. Le Ministre des Travaux Publics se trouvait toujours en présence d'une requête de la Société des F M. de la Durance par laquelle cette dernière sollicitait des Pouvoirs Publics l'autorisation de se soustraire à ses engagements écrits et signés. Elle demandait en effet, que contrairement aux obligations du Décret de Concession et à la Convention particulière passée avec la ville de Sisteron, elle fut dispensée d'équiper la portion de chûte Le Poët-Sisteron et dégagée de l'obligation de construire l'usine du Pont de Buech. La parole était donc au Ministre. Il déclara qu'il allait faire procéder à une enquête par ses services et qu'il prendrait ensuite une décision.

Connaissant les lenteurs de l'administration, la délégation obtint qu'une date extrême fut fixée, date à laquelle le Ministre aurait à faire connaître sa réponse. On convint du 1er Mars 1928.

La délégation se retira quelque peu désappointée car nous pensions que si la Société des F. M. demandait à ne pas construire l'usine de Sisteron, c'était dans l'espoir d'optenir des délais que nous étions tous disposés à lui consentir, mais nous ne voulions pas croire qu'elle renierait sa signature et qu'elle refuserait formellement d'exécuter des travaux sur lesquels, nous, ville de Sisteron, nous étions en droit de compter. Aussi, la sortie de la délégation fut quelque peu agitée. Les membres se réunirent dans un autre local, et rédigèrent alors le procès-verbal officiel de l'entrevue qui fut signé des membres présents. La voici in-extenso :

Procés-verbal du 11 Janvier 1928

« La Commission nommée par le « Conseil Général des Basses-Alpes à « l'effet de s'opposer à l'abandon du « deuxième tronçon de la chûte de « Sisteron a été reçue cet après-midi « par M. André Tardieu, ministre des « Travaux Publics.

Etaient présents :

Pour le département des Basses-Alpes,

« *Parlementaires* : MM. Perchot et « Honnorat, sénateurs ; MM. Charles « Baron et Louis Gardiol, députés ;

« *Conseillers Généraux* : MM. de « Courtois, Président du Conseil Gé- « néral, Emile Galici, Gassier, Massot.

« *Ville de Sisteron* : MM. Paret, mai- « re, Turcan, 1er adjoint ;

« *Absents et excusés* : MM. Henri « Michel, députés, Jacques Stern et « Paul Reynaud, Conseillers Généraux ;

« *Pour l'administration du ministère « des Travaux Publics* : M. Grimpret, « Directeur Général des Forces Hydrau- « liques ;

« *Pour la Compagnie Alais, Froges « et Camargue* : MM. Marlio, adminis- « trateur délégué, et le Directeur de « la Compagnie.

« Le Ministre, aprés avoir entendu « les deux thèses en présence, a suggé- « ré d'envisager un moyen de tran- « saction qui pourrait consister dans « le versement durant tout le cours de « la concession, soit 75 ans, de l'annui- « té transitoire de 30.000 francs déjà « versée par la Société d'Alais, Froges « et Camargue à la ville de Sisteron, « alors que la Compagnie ne proposait « que dix annuités.

« Par ailleurs, le Ministre a formel- « lement promis à la Commission de « hâter les travaux de l'enquête en « cours et de prendre une décision à « la date extrême du 1er Mars pro- « chain.

« Sur l'avis de la délégation munici- « pale de Sisteron fidèle au mandat « impératif qui lui avait été donné de « rester sur le terrain même du con- « trat, lequel avis a été fortement ap- « puyé par M. Emile Galici, Conseiller « Général de Sisteron, et le Président « du Conseil Général qui a déclaré « le département solidaire de la ville « de Sisteron.

« La Commission a maintenu son « point de vue quant à l'exécution « intégrale des engagements entrepris.

« Ont signé : P. de Courtois, Perchot, « Ch. Baron, L. Gardiol, Paret, Tur- « can, Galici et Massot.

« Observation : A la sortie de l'au- « dience chez le Ministre, ce P. V. a « été rédigé en commun et signé par « MM. de Courtois, Perchot, Baron, « Gardiol, Paret, Turcan, Galici et « Massot. Il a été soumis le lendemain « à MM. André Honnorat sénateur, « et Paul Gassier, Conseiller Général, « lesquels se déclarant en divergence « de vue quant au libellé, n'ont pas « cru devoir apposer leur signature. »

EMILE GALICI
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Echos de la Semaine

Toute l'attention du public, en cette semaine d'attente, est concentrée sur l'hôtel de la sous-préfecture et sur l'activité silencieuse qui régne dans les locaux désaffectés du service administratif

Peu de personnes cependant savent au juste ce qui s'y passe, mais l'opinion générale est que l'exposition d'art alpin est supérieurement organisée et que le nombre et la valeur des objets rassemblés excitera l'admiration unanime.

Nous le croyons d'autant plus volontiers que la préparation a été confiée à des mains fort expertes et que la présence assidue de M. Marcel Provence est une garantie du succès.

***

Si nos espérances se réalisent, la vue de ce que nos aïeux et notre âge ont inventé pour satisfaire les besoins intellectuels et physiques de la nature humaine constituera une éloquente leçon de choses pour ceux qui ignorent ou méprisent le génie de la Provence.

Ce sera aussi un précieux encouragement pour ceux qui travaillent, avec une foi apostolique, au réveil de notre région, par le rapprochement de tous ses enfants, dans la connaissance de nos traditions et dans la coordination de toutes nos énergies.

Encouragement d'ailleurs bien mérité attendu que la prospérité des pays alpins et, en particulier de notre localité ne sera effective que lorsque la beauté de nos sites, l'hygiène de notre climat, l'originalité de nos monuments attireront chez nous les Provençaux qui vont chercher ailleurs l'ombre et le frais.

***

Pour cette raison, il faut applaudir à tout ce qui a été imaginé pour donner du relief à l'exposition d'art alpin et pour accroître l'attrait et la curiosité de la magnifique région où le destin nous a fait naître.

Le port du costume provençal si original et si modeste, l'exécution des danses anciennes si gracieuses et si pudiques, tout en évoquant la vivante image d'une époque de notre histoire régionale, provoqueront des jugements laudatifs qui ne seront peut être pas entièrement favorables aux modes vestimentaires et chorégraphiques de l'heure présente.

De même les poèmes en dialecte provençal qui seront scandés par des chœurs de voix fraiches et pures ne revèleront pas seulement les qualités littéraires de la poésie régionale, ils éveilleront aussi chez les auditeurs le sentiment profond de l'unité ethnique à laquelle nous appartenons.

***

Or il est certain que l'avenir de la Provence peut être heureusement influencé par la conscience de ce qui persiste en chacun de nous sous les modifications éphémères de la mode.

Si nous nous reconnaissons fils du même sol, enfants de la même race, nous répudierons sans difficulté nos égoïsmes locaux, nos indifférences réciproques pour œuvrer ensemble à la prospérité de l'association régionale dans tous les domaines.

Ce sera la pure gloire de M. Marcel Provence et de ses collaborateurs, d'avoir aperçu cette vérité bienfaisante et de l'avoir répandue dans le cœur de leurs concitoyens en ne se servant que des moyens de suggestion que la nature met à la disposition des poètes, des artistes et des savants.

A. B.

Nos Fêtes

La Fête du Costume Alpin

La brillante fête du Costume Alpin aura lieu dans notre ville demain Dimanche 5 août en même temps que l'inauguration de l'Exposition de la Durance

Cette première fête de la IIIe Saison d'Art à laquelle plus de 500 jeunes gens et jeunes filles en costume de l'ancien temps accourent de tous les points de la région alpine et provençale est appelée au plus grand succès. Une affluence considérable se pressera dans les rues de Sisteron pour admirer le magnifique cortège de la jeunesse costumée et la pittoresque fête provençale avec ses tambourins, son concours de beauté alpine, ses danses et ses chants.

Ce soir, Samedi, l'ouverture de la IIIe Saison d'Art sera annoncée par les cloches de la ville sonnant à toute volée et les salves d'artillerie de la Citadelle.

Dimanche matin, à 11 heures, inauguration de l'Exposition par les personnages officiels.

A la même heure, messe provençale à la Cathédrale.

A 15 heures, réunion devant la mairie de toute la jeunesse en costume alpin pour la formation du cortège à la tête duquel marchera l'automobile où auront pris place les vénérables doyennes Sisteronnaises qui n'ont jamais quitté la coiffe du pays. Au son des fifres et des tambourins, le brillant défilé se rendra à la porte du Dauphiné où sera inaugurée une plaque en faïence de Moustiers en l'honneur de *Jean des Figues*. Aprés un spirituel discours en provençal et une harmonieuse cantate à Paul Arène, le cortège parcourant toute la ville, viendra sur le cours du Collège où aura lieu la fête provençale dont le programme est aussi varié qu'intéressant.

Une grande farandole se déroulera ensuite à travers la ville jusqu'au pont de la Durance.

Le soir venu, le coup d'œil de Sisteron sera féérique. Ce ne seront partout que ruissellements de lumière couronnés par l'illumination de la citadelle, une vraie merveille.

Le premier grand bal populaire de la Saison d'Art aura lieu, rue de Provence à 22 heures. Toute la jeunesse en costume est priée d'y prendre part afin de terminer dans la plus joyeuse animation cette magnifique journée.

Le Comité adresse un pressant appel aux habitants de Sisteron pour qu'ils contribuent à l'éclat de la fête en illuminant et pavoisant leurs maisons.

Connaissant leur bonne volonté et leur entrain, il ne doute pas de l'empressement de tous et les en remercie d'avance.

© VILLE DE SISTERON

CHEZ LES
Anciens Combattants de la Région Sisteronnaise

Le Conseil d'Administration de cette intéressante et nouvelle association, convoqué régulièrement, s'est réuni à la mairie, le dimanche 22 Juillet, sous la présidence de M. Audibert, président. Cette réunion était motivée pour entendre lecture de la lettre de démission du président, qui, pour raison personnelle, se démettait de ses fonctions. Est-il besoin de dire que cette démission est regrettable puisque M. Audibert jouissait de l'estime des A. C. de Sisteron.

M. Peignon vice-président et les membres du bureau, après avoir examiné la nouvelle situation sont sollicités pour prendre la présidence. Sur le refus motivé de chacun et sur les instances de tous le vice-président demande alors à M. M.-Pascal-Lieutier, imprimeur, membre de la Commission d'apurement de prendre la présidence. M. Lieutier, déclare accepter et dit que l'assemblée générale aura à ratifier la décision du Conseil d'administration dans sa prochaine réunion ; il remercie les membres du bureau de la confiance qu'ils viennent de lui témoigner et adresse en leur nom à M. Audibert, les regrets que cause son départ.

Le nouveau président fait un pressant appel à MM. les maires des communes de la région Sisteronnaise, afin qu'ils fassent de la propagande auprès des anciens combattants pour qu'ils viennent nombreux se faire inscrire à l'Amicale des A. C. de Sisteron. La cotisation annuelle est fixée à 5 fr. droit d'inscription compris.

Que les anciens combattants se pénètrent bien que leur affiliation à l'Amicale est de toute nécessité s'ils veulent obtenir à l'avenir les avantages que leur donne la carte de combattant, avantages énumérés ci-dessous. Ils ne doivent pas hésiter à venir solliciter leur adhésion.

Afin qu'ils soient bien pénétrés de l'utilité d'une cohésion toujours plus forte et pour bien montrer qu'ils ont des droits à faire valoir et à obtenir nous publions pour les anciens combattants détenteurs de la carte verte ou du certificat provisoire délivré par l'autorité militaire, les revendications établies par le Comité central de Paris de la Fédération Nationale des combattants républicains dans sa séance du 29 Juillet dernier

Revendications des Anciens Combattants

Indépendamment de la retraite du combattant et des avantages spéciaux à accorder aux titulaires de la carte dans les projets Loucheur, les combattants républicains demandent :

1° Ouverture du droit à pension pour les titulaires de la carte du combattant atteints de maladies ou d'infirmités pouvant être rattachées aux fatigues ou aux dangers du service ;

2° Pour le calcul de l'impôt, abattement supplémentaire de 5.000 francs à la base en faveur des titulaires de la carte du combattant ;

3° Exonération de la taxe de séjour dans les stations balnéaires, thermales ou climatiques ;

4° Attribution de carnets de demi-tarifs aux titulaires de la carte du combattant pour un total global de 6.000 kilomètres pouvant être utilisés par l'ancien combattant lui-même, ainsi que par les membres de sa famille vivant à sa charge et sous son toit et voyageant avec lui.

Les bons de réduction pourraient être utilisés pendant l'année au cours de laquelle ils auront été délivrés et pendant l'année suivante.

5° Exemption des périodes d'instruction pour les titulaires de la carte du combattant ;

6° Préférence au titulaire de la carte du combattant pour tous les emplois et fonctions de l'Etat, des départements et des communes ; préférence dans l'attribution des privilèges : agents de change, mandataires, bureaux de tabac, kiosques, autorisations de vendre sur les marchés et dans les rues, etc. ;

7° Préférence dans les adjudications et fournitures pour les marchés ou entreprises, passées avec l'Etat, les départements et les communes, avec institution d'une taxe spéciale frappant les adjudicataires non combattants, au profit de l'Office national du Combattant ;

8° Création d'une décoration pour les titulaires de la carte du combattant.

9. Interdiction de nommer ou promouvoir dans la Légion d'honneur ou de décorer de la Médaille militaire, toute personne non titulaire de la carte du combattant.

Avis — INNOVATION

La Banque des Alpes (ancienne Banque Chabrand et Caillat) afin de répondre aux besoins de sa vieille et fidèle clientèle toujours de plus en plus nombreuse, soucieuse de lui donner plus de confort, de facilités et de sécurité pour ses affaires, a le plaisir d'informer sa clientèle ainsi que le public que les bureaux de son Agence de Sisteron sont transférés au rez-de-chaussée du même immeuble dans des locaux complètement transformés, modernisés et agencés à cet effet.

Une chambre forte de Coffres-forts Fichet pour location de compartiments y a été installée dans les meilleures conditions de confort moderne et de sécurité est mise à la disposition du public.

Articles de pêche en vente à la librairie-papeterie LIEUTIER.

Fédération des Saisons d'Art — **VILLE de SISTERON** — IIIe Saison d'Art alpin

EXPOSITION DE LA DURANCE

DIMANCHE 5 AOUT

FÊTE DU COSTUME ALPIN

Danses et Chants de la Haute-Provence

Défilé de 500 Jeunes Filles dans les costumes des vallées alpines

Proclamation de la Reino dis Aup — Cour d'Amour

TAMBOURINAIRES - Inauguration d'une plaque en faïence de Moustiers en mémoire de JEAN DES FIGUES

DIMANCHE 12 AOUT

GRAND FESTIVAL MUSICAL

avec le concours de

La Musique des Equipages de la Flotte

par autorisation spéciale de M. le Ministre de la Marine

MERCREDI 15 AOUT : REPRÉSENTATION DE GALA

Inauguration du théâtre de plein air bas-alpin

LE CID

Tragédie en 5 actes de Pierre CORNEILLE

LA NUIT D'AOUT

d'ALFRED DE MUSSET

Spectacle d'Art classique donné à la vieille citadelle avec le concours de Grands Artistes de la

— **Comédie-Française et de l'Odéon** —

DIMANCHE 19 AOUT

Grand Corso et Concours régional de Chars

GROUPES et VOITURES FLEURIES

Caractérisant les anciennes coutumes, les traditions et les produits de la vallée de la Durance. Reconstitutions allégoriques de faits historiques :

Passage de François Ier (1516) et de Napoléon Ier, etc...

20.000 francs de prix en espèce

DIMANCHE 26 et LUNDI 27 AOUT

GRAND CONGRÈS MUTUALISTE

Foire-Exposition de la Saint-Barthélémy

Pendant toute la durée de l'exposition, Bals, concerts, feux d'artifice, fêtes de nuit, pégoulades etc. . Tous les dimanches midi, Déjeuners gastronomiques de cuisine alpine. Tous les mardis et jeudis Conférences littéraires et artistiques, visites accompagnées de la vieille ville et de l'exposition.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. ESMIEU, notaire, Place de l'Eglise, Sisteron, Téléphone 67, ou à MM. BUES frères, garage automobiles, Téléphone 18.

Le Commissaire général : Marcel PROVENCE — Président de la Fédération des Saisons d'Art

Le président : Albert REYNAUD — Président des fêtes de la Saison d'Art Alpin.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

A l'occasion des Fêtes de Sisteron l'administration des P. T. T. a fait graver un timbre « Saison d'Art Alpin Sisteron Basses-Alpes » qui sera utilisé pour oblitérer les timbres-poste des cartes illustrées et des lettres déposées au stand de cette administration.

Ce stand sera à la fois une salle d'exposition et un salon de correspondance où nos visiteurs trouveront tout ce qui sera nécessaire pour faciliter leurs relations et envoyer à leurs familles et à leurs amis un souvenir officiel de nos fêtes.

Nous ajoutons que l'utilisation du timbre temporaire de l'Exposition sera particulièrement appréciée des philatélistes.

Les Couifos

(parla gavouot)

Sèmblo que nouostro tèms s'es donna par mission
D'escrafa dou passa tout ce que nous aflamo
De leissa s'esvali toutes les traditiens
Comme an, des vieis calèns leissa mou rri la flamo.

Parqué vougué 'stoufa ço que d'uno nacien
Sempré a fa la bèuta comme à l'aubre sa ramo ?
D'ounté vèn qu'aven plus au couor quelo passien
De venera les vieis e de sègre soun amo ?

Parqué se pouorto plus mé soun flot de ribans
La couifa dou pais qué paméns es tant bello
Sus la faci bruniè des vieios ou péu blanc ?

Quand n'en rescoùontro puei doulentos proumenant
Me sentou que me prén mancouranto et cruèlo
L'envejo de ploura les couifos que s'en van.

Pau PONS.

Belle Exposition d'objets-souvenirs Sisteron dans les vitrines de la Librairie-Papeterie LIEUTIER, rue Droite.

Comité des Fêtes de Sisteron.

Le Comité des Fêtes de la 3e Saison d'Art Alpin ne pouvait concevoir l'Exposition de la Durance sans voir figurer à son programme une section industrielle et commerciale susceptible de faire connaitre à une foule de visiteurs la production de notre intéressante région.

Pour la réalisation de ce projet, la Municipalité a bien voulu mettre à la disposition du Comité les locaux nécessaires qui sont aménagés en vue de cette exposition des plus utiles.

Le Comité informe MM. les Industriels, Agriculteurs et Commerçants de la région qu'ils peuvent disposer dès-à-présents des emplacements nécessaires à l'installation de leurs produits et pour lesquels il ne sera perçu aucun frais d'inscription ; l'installation restant à la charge des exposants.

Pour tous renseignements s'adresser au Président du Comité.

* * *

Les Fêtes de ce dimanche feront l'objet d'un film en couleurs. Quel joli souvenir ce sera pour les participants.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage.

La perception de ces impôts aura lieu a la mairie le mardi 7 août aux heures habituelles.

Défense de chasser.

M. Lieutier Auguste interdit aux chasseurs de chasser dans sa propriété, quartier de Combelle, commune d'Entrepierres et sur une étendue de 25 mètres dans la montagne de Briasc, en face la propriété.

Mutualité.

M. Marius Siard, trésorier de la Société de Secours Mutuels de notre ville a reçu une mention honorable pour services rendus à la mutualité.

Poissonnerie Marseillaise

M. Arnoux avise sa clientèle qu'il a transféré son magasin à la Rue Droite à coté de l'Imprimerie Librairie Lieutier.

Jeune mécanicien est demandé au garage Paul ALBERT.

S'y présenter d'urgence.

Mariage.

Le jeudi 26 Juillet à Poitiers, a été célébré le mariage de M. Paul Massot notaire à la Motte-du-Caire, avec Mlle Solange Morain, fille de M. Gabriel Morain, maire et Conseiller général de Poitiers et nièce de M. Morain, préfet de police honoraire.

Un long cortège de parents et d'amis où on remarquait des personnalités marquantes offrait aux nouveaux époux ses souhaits de bonheur et de prospérité auxquels *Sisteron-Journal* tient à joindre les siens.

P. L. M. — *Abaissement du prix des suppléments de places de couchettes.* — L'impôt perçu sur les places de couchettes étant ramené de 65 o/o à 32,5 o/o il en résulte un abaissement du prix des couchettes. C'est ainsi que le prix d'une place de couchette de Paris à Vichy est maintenant de 42 fr. 35 au lieu de 52 fr. 75 auparavant.

Acte de générosité. — A l'occasion de la cessation de son commerce M. Bonnet Clovis, confiseur, a fait don pour l'amélioration de l'ordinaire des hospitalisés de notre hopital-hospice d'une somme de 100 francs.

Nos remerciements à ce généreux donateur.

Le tue-mouche **Fly-Tox** et son appareil sont en vente à l'imprimerie, Papeterie LIEUTIER, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

M. F. IMBERT

BIJOUTIER

59, Rue Droite, SISTERON (B-A)

informe sa clientèle et le public qu'il a adjoint à son commerce un grand rayon de **Lunetterie optique.**

Ordonnances médicales en 3 jours

Très jolis articles pour cadeaux

Articles Provençeaux et Souvenirs

Voir en vitrine le bel assortiment de **Bagues et Brillants** *à des prix avantageux.*

— On prend les réparations —

Dr AUDIBERT ROUSSET

33, Boulevard Philipon - Marseille

nez, gorge, oreille, larynx

chirurgie de la Tête et du Cou

Consultation : **5 Août** *de 8 heures à midi (Hôpital Sisteron)*

Art Dentaire Moderne

Maladies de la bouche et des dents

E. CASAGRANDE

Dentiste

Médaillé de la Reconnaissance Française et Italienne

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Appareils or et caoutchouc
Dentiers fixes sans palais
Couronnes et **Bridges**, etc.

— Prix modérés —

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Etudes de Mes **Guillaume BUES** et **Jean ESMIEU**, Notaires à SISTERON

Bail par adjudication du domaine du Château de Bevons

Le **Samedi dix-huit Août** mil-neuf-cent-vingt-huit à **quatorze heures** (heure légale) en la salle de la mairie de **Sisteron**,

A la requête de Messieurs Philidor PELESTOR et René CARRIAS, liquidateurs de l'union des créanciers du sieur Joseph-Auguste **Abibon**.

Il sera procédé par le ministère de Maitres **Buès** et **Esmieu**, tous deux notaires à Sisteron, à l'adjudication aux Enchères publiques,

Du **BAIL** pour trois années consécutives, sous réserve de résiliation annuelle par préavis de six mois, du

DOMAINE

du Château de Bevons

comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, sols, cours, jardins, prés, terres labourables, bois, pâtures et vagues situés en divers lieux et quartiers, d'une contenance d'environ cent-trente hectares.

Mise à prix : **Trois-mille-cinq-cent** francs, ci. . . **3.500 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Maitres **Buès** et **Esmieu** ou à Monsieur **Carrias**, liquidateur judiciaire à Sisteron.

Buès et Esmieu.

Chasseurs !

Vous trouverez chez

BOCCARON, Electricien

4, Traverse de la Place - **SISTERON**

Armes et munitions de chasse
Cartouches chargées Standard

Dans toutes vos cartouches, n'employez que la bourre " **Iris** ", vous en serez " émerveillés ".

De loin, de très loin, le gibier est tué net.

ETAT-CIVIL

28 Juillet au 3 Août 1928

PUBLICATIONS DE MARIAGES

DÉCÉS

MARIAGES

Néant.

NAISSANCES

Henri-Gabriel Verniolle, caserne de gendarmerie.

Etude de Me **Jean ESMIEU**
Notaire à Sisteron
Successeur de Me **Roubaud** *et gérant de l'étude de Me* **Laborde**

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte aux minutes de Me **Esmieu**, Notaire à SISTERON, du **dix Juillet** mil-neuf-cent-vingt-huit, enregistré au bureau de SISTERON, le **20** du même mois, folio 60, case 270,

Monsieur Clovis **Bonnet**, pâtissier, et Madame Marie-Louise **Huchet**, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Ludovic **Brun-Allemand**, pâtissier demeurant précédemment à LA CIOTAT, **le fonds de commerce de patisserie** qu'ils exploitaient à SISTERON, rue Droite, dans un immeuble appartenant à Mademoiselle **Chastillon**, (insertion au Bulletin Officiel du 28 Juillet 1928).

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de **Me Esmieu**, notaire à SISTERON, domicile élu.

J. ESMIEU.

Etudes de Maitres **G. BUES** et **J. ESMIEU.**
Notaires, à SISTERON

VENTE

aux

enchères publiques d'Animaux de Ferme

Le **Vendredi vingt-quatre août** mil-neuf-cent-vingt-huit, dans la cour de la ferme du domaine du **Château de Bevons**, à **quatorze** heures (heure légale),

A la requête de Messieurs Philidor **Pelestor** et René **Carrias**, liquidateur de l'union des créanciers du sieur Joseph Auguste **Abibon**.

Il sera procédé par le ministère de Maitres Guillaume **Buès** et Jean **Esmieu**, tous deux Notaires à Sisteron à la vente aux enchères publiques du cheptel vif dépendant du domaine du Château de Bevons.

Ce Cheptel comprend :

a) **Un cheval alezan de 12 ans environ, taille 167 :**
b) **Un autre cheval alezan de 13 ans environ, taille 162 :**
c) **Une vache de 10 ans environ ;**
d) **29 brebis ;**
e) **Une truie de 2 ans environ :**
f) **trois cochons d'un an ;**
g) **20 poules et un coq.**

Les prix d'adjudication seront payables au comptant et il sera perçu 20 o/o en sus pour tous frais.

BUÈS et ESMIEU.

Tour de France 1928

ALCYON toujours en tête.

Voir les modèles de cycles et motos. Solde des modèles courses : bleu, vert ou jaune à **500 francs.**

Chez AUTOS-SPORTS, Sisteron.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon**

BUREAUX AUXILIAIRES { GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Location de Coffres-forts.

Conseil Utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppression lorsque la température devient orageuse et lourde. Aussi lui conseillons-nous un remède peu coûteux, la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri IV, à Paris.

En vente à la Librairie Pascal Lieutier.

PORCS

CASTEL Elevage VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Servez-moi.

Félix DUPERRON

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Etudes,
Plans,
Devis,
Métrés,
Expertises,
Bornages.

Avenue Gambetta (Route de Nice)

DIGNE — Téléphone 97

Un apprenti imprimeur. S'adresser à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Cycles - Motos

PEUGEOT, MAGNAT-DEBON ALCYON, MONET et GOYON

Voir les derniers modèles chez l'agent Charles FERAUD, Sisteron (à coté de la Poste)

BRASSERIE MARX et Cie

Fournisseurs des Hospices Civils de Marseille

Bière de régime, Supérieure, hygiénique et rafraichissante

Entrepots { **Volonne, Fabrique de boissons hygiéniques. Sisteron, Cave Nationale, 56, Rue Saunerie.**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Réparations d'Autos, Motos, Tracteurs

— Ancien Garage Conchy —

Paul ALBERT

Avenue de la Gare, SISTERON (Basses-Alpes)

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES
DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — SISTERON — Rue Mercerie No 6

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITROEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo-frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

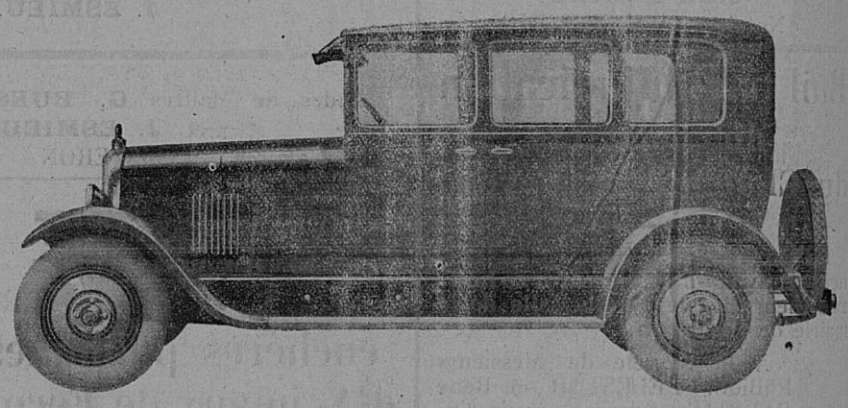

atelier Mécanique de réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ, charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire,

© VILLE DE SISTERON